

Décision relative à une demande de changement de dénomination d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de changement du nom commercial du produit phytopharmaceutique CAZARIUS en **CAIFONEIM***

de la société M. CAZORLA S.L.

enregistrée sous le n°2018-3145

Le changement de dénomination du produit référencé ci-après **est accordé** en France.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	
	Nouvelle dénomination CAIFONEIM
	Ancienne dénomination CAZARIUS
Type de produit	Permis de commerce parallèle
Titulaire	M. CAZORLA S.L. C/ AIGUETA, n°4 17761 CABANES Espagne
Formulation	Suspension concentrée (SC)
	Contenant 250 g/L - quinoxifène
Numéro d'intrant	2090359
Numéro d'AMM	2100085
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

Délais de mise à jour de l'étiquette (distribution et utilisation) : jusqu'à épuisement des stocks.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort le,

22 OCT. 2018



Françoise WEBER

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)